



AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2023

Avis est par les présentes donné par le soussigné :

- que le rôle de perception pour l'année 2023 est maintenant terminé et déposé à mon bureau;
- qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus;
- que ces taxes seront payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 25 janvier 2023.

Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier